



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité de parents

PROCÈS-VERBAL

de la réunion régulière
tenue le **12 janvier 2009 à 19 h 30**
au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano

PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE

Sont présents : Mesdames Brigitte Beaulieu, Nicole Bouchard, Johanne Brousseau, Agathe Drouin, Hélène Durette (substitut de Karine April), Lise Ouellet, Anne Pelletier, messieurs Danny Blanchet, Yves Breton, Charles Lavoie, Denis Morin et Mario Quirion.

Sont absents : Mesdames Lise Dubé, Nancy Beaulieu, Caroline Ouellet, Karine April, Mélanie Veilleux et monsieur Francis Beaulieu.

Le tout formant quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30. En cette nouvelle année 2009, monsieur Yves Breton, président, profite de l'occasion pour souhaiter la paix, la prospérité et la santé à tous. Il signale également la présence de monsieur Richard Gagnon, responsable du dossier «toxicomanie et intimidation» de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Danny Blanchet et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-2009-26)

PRÉSENTATION DE MONSIEUR RICHARD GAGNON

En référence aux documents distribués, monsieur Richard Gagnon présente le fléau de la toxicomanie (drogue et alcool) et l'importance des 3 axes d'intervention dans notre milieu :

- prévention;
- intervention;
- répression.

Monsieur Gagnon a effectué diverses conférences et divers ateliers dans les écoles de la région pour développer la conscience sur les conséquences désastreuses des formes de drogues actuellement en vigueur. Pour en nommer quelques-unes :

- problèmes de comportement (agressivité, violence, etc.);
- problèmes de santé mentale et physique;
- problèmes d'apprentissage (perte de mémoire, hyperactivité);
- problèmes financiers;
- sevrage dès la première consommation.

Selon les informations recueillies, il soutient que la toxicomanie a augmenté de façon surprenante depuis les dernières années. En effet, les jeunes commencent à consommer à partir de 11 à 12 ans. Près de 80 % des jeunes auront essayé une ou des drogues illégales avant l'âge de 18 ans. Parmi eux, 30 % feront un usage occasionnel et 7 % feront un usage habituel. Il en dégage un problème de communauté important auquel il faut s'attarder. Monsieur Gagnon a créé un réseau de contact avec les travailleurs de rue, la S.Q., les municipalités, les porteurs de dossiers dans les écoles, etc. afin de démystifier les drogues et ainsi amener les jeunes à prendre de bonnes décisions.

Durant sa présentation, il souligne une situation marquante... la difficulté à mobiliser les parents. Monsieur Gagnon signifie ce fait par divers facteurs. Certains ont un malaise, ont peur d'être jugés; d'autres ne se sentent pas concernés ou tout simplement sont mal informés. Il en demeure que ce fléau est l'affaire de toute une collectivité. Après discussion, le comité de parents convient de suggérer l'utilisation du site (avec compteur) de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs sur lequel les documents de travail ainsi que des vidéos pourraient être à la disposition des parents. Cette façon semble un incontournable pour rejoindre le plus de parents possible, pour créer un mouvement de réflexion efficace et avoir un impact tangible dans le milieu.

Au nom de tous les membres, monsieur Yves Breton adresse ses remerciements à monsieur Richard Gagnon. La présentation a permis aux membres présents de faire la lumière sur leurs questionnements, de faciliter une meilleure réflexion quant à l'importance de développer des partenariats et de sensibiliser les parents de nos élèves face à cette problématique.

Le président rappelle aux membres, qu'à la prochaine rencontre, madame Christine Séguin viendra présenter le nouveau Plan d'action pour soutenir la réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2008

IL EST PROPOSÉ par monsieur Denis Morin et résolu :

QUE le procès-verbal du 10 novembre 2008 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-2009-27)

Suivi au procès-verbal

Aucun suivi, les sujets à discuter reviendront à l'ordre du jour.

CORRESPONDANCE

F.C.P.Q.	Lettre concernant les quelques informations dans le cadre des travaux relatifs au projet de loi 88.
C.S. du Fleuve-et-des-Lacs	Lettre informant du dépôt de 2 guides de prévention sur l'usage et l'abus des drogues chez les jeunes.
	Lettre au sujet de la prochaine rencontre du comité calendrier scolaire.
Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Lettre soutenant les actions qui seront menées au début de l'hiver 2009 dans le cadre des travaux de COSMOSS.

CONSULTATION

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
Actes d'établissement des écoles et des centres d'éducation des adultes
Critères d'inscription et règles de répartition des élèves dans les écoles

Monsieur Yves Breton passe en revue les documents présentés et il mentionne quelques annotations :

- La Politique de maintien des petites écoles sera à retravailler au printemps prochain;
- Certaines écoles seront à niveau triple dont les écoles de Lac-des-Aigles, Saint-Clément et Biencourt;
- On présente une fragilité pour l'École Rayons de Soleil de Sainte-Françoise (on ne prévoit pas de service en 2010-2011 en 1^{re}, 2^e et 3^e année);
- On ne prévoit pas de préscolaire pour l'École Saint-Marc de Saint-Marc-du-Lac-Long puisqu'il n'y a pas assez d'inscriptions;
- On devrait lire dans le document «Critères d'inscription et règles de répartition des élèves dans les écoles» à la page 4 de l'annexe I au 6^e paragraphe, 2^e colonne, la mention suivante : École de la Farandole ou Saint-Pierre ou St-Eusèbe.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Lavoie et résolu :

D'adopter le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

D'adopter le document relatif aux Actes d'établissement des écoles et des centres d'éducation des adultes;

D'adopter le document Critères d'inscription et règles de répartition des élèves dans les écoles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-2009-28)

RAPPORTS

F.C.P.Q. - conseil général

Monsieur Yves Breton a participé à une rencontre du conseil général de la F.C.P.Q. le 22 novembre dernier.

Il en ressort un rapport-synthèse des consultations menées dans le cadre du conseil général de la F.C.P.Q. où la présence d'une soixantaine de participants a constitué la première étape menant à cette nouvelle mobilisation des parents impliqués dans le monde scolaire au Québec. Dans cette perspective, les quelques grandes lignes des principales suggestions issues de cette journée d'échanges sont :

- Rôle de leader dans la formation des parents, adaptation des fascicules;
- Virage vers les technologies de l'information et des communications;
- Développement de fiches d'information;
- Démarches au niveau politique, campagnes de communication au niveau national, etc.

En regard de l'intérêt des membres, monsieur Breton fera parvenir les documents suivants :

- Rapport-synthèse des consultations;
- Fichier présentant l'essentiel du projet de loi 88;
- Tableaux (2) présentant le fil conducteur des communications.

Pour conclure, le président a profité de cette participation pour signaler la pertinence de dispenser des ateliers de formation en ligne. Cette suggestion a été bien accueillie par la F.C.P.Q.

Trésorerie

IL EST PROPOSÉ par madame Agathe Drouin et résolu :

QUE le comité de parents adopte les dépenses suivantes :

MEMBRE	MONTANT	REMARQUE
Breton, Yves	76,44 \$	représentation aux réunions
	356,20 \$	rencontre du conseil général de la F.C.P.Q.
Brousseau, Johanne	150,00 \$	service de secrétariat
Drouin, Agathe	83,30 \$	représentation aux réunions
Dubé, Lise	59,84 \$	représentation aux réunions
Lavoie, Charles	112,64 \$	représentation aux réunions
Morin, Denis	113,52 \$	représentation aux réunions

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-2009-29)

PAROLE AUX MEMBRES

Madame Anne Pelletier se questionne concernant le site Internet de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs. En réponse, monsieur Breton signale qu'il y a eu des engagements de techniciens informatiques. Ces derniers pourront rendre le site plus attrayant, faire les mises à jour et mettre de nouvelles informations sur divers sujets.

Pour sa part, madame Lise Ouellet demande quelle ouverture aurait la Commission scolaire à l'accès d'un espace pour le comité de parents afin de faire le lien avec la Fédération des comités de parents du Québec. Un bel exemple d'un continuum d'information...

AFFAIRES NOUVELLES

Calendrier scolaire

IL EST PROPOSÉ par monsieur Danny Blanchet et résolu :

QUE monsieur Yves Breton représente le comité de parents lors de la rencontre concernant le calendrier scolaire qui aura lieu le 13 janvier 2009 à 17 h à la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-2009-30)

Formation pour les conseils d'établissement

IL EST PROPOSÉ par monsieur Danny Blanchet et résolu :

QUE le comité de parents organise une formation sur le fonctionnement des conseils d'établissement le lundi 23 février prochain à la salle des commissaires. La formation, d'une durée de 3 heures, sera dispensée s'il y a un minimum de 10 participants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-2009-31)

Budget dédié à la formation

IL EST PROPOSÉ et unanimement résolu :

QUE le comité de parents appuie la création d'un budget dédié à la formation pour les parents des conseils d'établissement et du comité de parents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-2009-32)

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée.

PROCHAINE SÉANCE

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 9 février 2009 à l'endroit habituel.

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h45, **IL EST PROPOSÉ** par madame Brigitte Beaulieu et résolu :

QUE la séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-2009-33)

Johanne Brousseau, secrétaire

JB/YB/dr

Yves Breton, président

3 février 2009